

À propos de la pièce de vers de Jehan Fornerod

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DE LA PIÈCE DE VERS DE JEHAN FORNEROD,

par PAUL AEBISCHER.

Dans les quelques pages que je consacrais à un *Versificateur fribourgeois du XVI^e siècle*, *Jehan Fornerod* dans le dernier numéro des *Annales fribourgeoises*, j'ai dit que ce notaire, sur une des premières pages d'un de ses registres ², « écrivit, signa et data » une pièce de vers commençant par ces mots :

En douleur et tristesse
Languyray je tous jours
Ce est pour ma maystresse
Ma dame par amour.

Bien que je ne l'aie pas mentionné expressément, je pensais toutefois — et cela ressortait du titre même que j'avais donné à mon article, de ce qualificatif de « versificateur » que j'attribuais à Jehan Fornerod — que ce Jehan Fornerod était bien l'auteur des quelques strophes dont j'avais signalé, et la pauvreté de la versification, et la malicieuse bonhomie : c'est donc plutôt d'un péché par pensée que j'ai à m'accuser aujourd'hui.

Le tome I^{er} de la Société des anciens textes, publié en 1875 par Gaston Paris, intitulé *Chansons du XV^e siècle*, contient en effet une pièce — elle figure sous le numéro XCI — qui ressemble étrangement à la nôtre ; la voici : ³

En douleur et tristesse
Languyray je tous jours
Sy je pers ma maitresse
Ma dame par amours.
M'amour luy ay donnée
Jamès ne loubli ray ;
En parle qui qu'en groigne,
Tous jours la serviray.

¹ *Annales fribourgeoises*, 1920 (t. VIII), pp. 219-223.

² Archives cantonales, Reg. notarial n^o 123, f^o 6 recto.

³ Société des anciens textes, tome I ; G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, pp. 87-88.

Ce n'est pas de merveille
 Si je la veulx aimer,
 Car c'est la non pareille
 Qui soit dessa la mer ;
 Jamès tant que je vive
 Autre je n'aymeray
 Et s'elle estoit en gaige
 La vouldroye racheter.

Sy tous les maulx du monde
 Estoyent ensemble mis,
 Et il y eust un homme
 Qui les voulsist souffrir ¹
 Encore vieulx je dire
 Que le myen est plus grand ;
 Pourtant, ma douce amye,
 Contentez-vous d'autant.

Cette pièce, que Gaston Paris semble avoir trouvée dans le manuscrit n^o, fr. 12744 de la Bibliothèque Nationale ², a peut-être d'autres variantes encore : il m'a été impossible, malheureusement, de pouvoir faire les recherches nécessaires. Tout au plus puis-je citer un chant huguenot ³, du milieu du XVI^e siècle qui commence ainsi :

En douleur et tristesse
 Languirons-nous tous jours
 Las ! Seigneur tout nous presse
 D'aller à ton secours ⁴.

¹ G. Paris, *op. cit.*, donne une variante : porter.

² La question n'est pas claire, en effet, dans la préface mise par G. Paris à son édition ; le fait qu'il donne une variante au vers 20 ferait croire d'autre part qu'il y avait au moins deux manuscrits contenant cette pièce, ce que G. Paris ne mentionne explicitement nulle part.

³ Publié par H.-C. Bordier, *Le chansonnier Huguenot du XVI^e siècle* (Paris 1871), t. I, p. 37, d'après un recueil intitulé *Chansons spirituelles à l'honneur et louange de Dieu, et à l'édification du prochain*. Révues et corrigées de nouveau ; avec une Table mise à la fin. 1569. (Bibliothèque de l' Arsenal, catal. de la Vallière, n^o 13909).

⁴ C'est-à-dire : d'implorer ton secours.

Les deux premiers vers sont donc identiques à ceux de notre pièce : les vingt-trois autres strophes de ce chant religieux n'ont par contre aucun rapport avec la chanson dont nous nous occupons. Mais le fait cependant que les deux vers initiaux d'une poésie profane ont été employés pour le commencement d'un chant religieux — il serait bien facile de trouver des exemples analogues dans la littérature du moyen-âge — permettraient néanmoins de supposer que cette poésie profane a eu une certaine vogue.

Et alors il se pose évidemment la question — qui ne peut se résoudre étant donné l'état actuel du problème —, savoir si les différences considérables que nous constatons entre le manuscrit Fornerod et le manuscrit de la Bibliothèque Nationale sont dues à notre notaire lui-même, ou bien si au contraire il a copié telle quelle une chanson¹, plus ou moins populaire à cette époque. — Une remarque s'impose en tout cas : c'est que le texte donné par G. Paris est beaucoup plus clair que celui de Fornerod, et qu'il ne présente pas les négligences que nous constatons dans le texte fribourgeois. Mais il faut remarquer aussi que si le nombre des vers et la mesure, d'une manière générale, sont identiques dans les deux variantes — la division des strophes n'a pas grande importance, puisque les couplets de huit vers du texte de G. Paris, se laissent sans difficulté aucune diviser en deux strophes de quatre vers — le sens général n'est pas tout à fait le même : des compliments, qui se terminent par un reproche spirituellement tourné, que l'on trouve dans la variante Fornerod, on ne voit que les compliments dans la chanson du XV^e siècle. Si bien que le problème se réduit en somme à ceci : savoir si c'est Jehan Fornerod qui a changé le vers 17 de l'ancien texte « Sy tous les maulx du monde » en « de tous les biens du monde », et enfin si c'est lui qui, au lieu de traiter son amie de cruelle et de lui dire que pour elle il souffre plus qu'homme du monde, a eu l'idée de continuer les compliments dans les deux premiers vers de la dernière strophe, qui se termine chez lui, alors, par un reproche et une demande d'éclaircissements.

¹ G. Paris, à la fin de son édition donne, en effet, la musique sur laquelle on chantait la chanson, et H.-L. Bordier, d'autre part, mentionne que le chant religieux protestant se chantait sur le chant : *Languirai-je plus guère, languirai-je toujours.*

C'est la question que des données ultérieures permettront, je l'espère, de résoudre : toujours est-il que le notaire Jehan Fornerod ne peut plus guère être appelé un versificateur : tout au plus — et cela même n'est pas certain — mérite-t-il le titre de remanieur.

LE DÉPART DE M. DUBOIS.

C'est avec d'unanimes regrets que nos lecteurs auront appris le départ de M. Fréd. Th. Dubois pour Lausanne, où l'Etat de Vaud l'a appelé aux fonctions de premier bibliothécaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire et de directeur du Musée historiographique de cette ville.

A Fribourg tout le monde le connaissait pour son amabilité, sa complaisance et son exquise urbanité. Connaissant lui-même Fribourg, autant et mieux qu'aucun Fribourgeois, respectueux de toutes nos vieilles institutions qu'il comprenait si bien, en relations des plus cordiales avec nombreuses familles du pays, il était bien vraiment de chez nous. Le sourire aux lèvres, le regard clair, la main franchement tendue, il abordait chacun dans la rue et bien vite donnait ou sollicitait lui-même quelque renseignement. Par ses relations très étendues au dehors, il était à même de rendre et il rendait, en effet, les plus précieux services.

D'autres ont dit toute son activité. Nous nous bornerons à signaler qu'il fut, avec M. l'abbé François Ducrest, fondateur de nos *Annales Fribourgeoises*. Personne ne s'entendait mieux que lui à provoquer et à obtenir des travaux et des études ; son inlassable et irrésistible instance venait à bout des collaborateurs les plus récalcitrants. Aussi espérons-nous qu'il continuera à vouer aux *Annales* sa bienveillance et sa collaboration, les choses de Fribourg, où il a passé les meilleures années de sa jeunesse, lui tenant trop à cœur pour nous oublier.

La Rédaction.
